

Le Secrétaire d'Etat

à

20, avenue de Ségur, 75700 Paris

la Poste et aux Télécommunications

Tél. (1) 45 64 22 22

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Trois mois après ma prise de fonction, je tiens à vous adresser une première lettre pour vous dire à quel point je suis fier de notre maison. Grâce à vous, la Poste offre aujourd'hui à tous les Français, sur tout le territoire, une gamme de produits modernes et diversifiés. Grâce à vous encore, nos télécommunications ont non seulement rattrapé depuis plusieurs années leur retard, mais se trouvent aujourd'hui au premier rang.

La force de la Poste et des Télécoms, c'est son personnel, ses agents, ses cadres, ses chercheurs, ses commerciaux et ses techniciens. C'est-à-dire vous tous.

C'est pourquoi ma première préoccupation, c'est votre avenir et je veux y travailler avec vous. J'entends donc vous informer régulièrement sur le contenu et les objectifs de mon action.

Ce que vous entendez dire depuis peu sur la mise en cause du monopole peut vous inquiéter et j'en ai conscience.

La réalité d'aujourd'hui, pour la Poste comme pour les Télécommunications, c'est déjà un contexte de concurrence auquel il faut que nous sachions répondre par une compétitivité accrue.

60 % des activités de la Poste sont d'ores et déjà placées en situation de concurrence et nos agents des services financiers le mesurent bien.

Le quasi-monopole des Télécommunications qui nous a longtemps protégés risque aujourd'hui, comme une ligne Maginot, d'être contourné par la technique ou par la concurrence internationale. Que dirons-nous quand il sera moins cher d'appeler New-York que Nice à partir de Paris ?

Mon objectif est de tout faire pour que nous puissions relever ce défi.

C'est dans cette perspective que se place la nouvelle loi sur la communication.

Cette loi, qui ne concerne que les Télécommunications, ne remet en cause ni les structures de notre Administration, ni le statut de son personnel.

.../...

Son but est de nous permettre d'attaquer pour mieux nous défendre, en organisant les règles du jeu pour que nos missions de service public soient demain encore possibles.

Il s'agit bien de préparer l'avenir de la Poste et des Télécoms, notre avenir.

Quel intérêt le gouvernement aurait-il à poursuivre d'autres objectifs ?

Défendre et dynamiser ce grand service public que sont et doivent rester les PTT, conforter et renforcer la place de la France dans le marché mondial des communications, voilà les deux grands axes qui guident mon action. Ce projet est ambitieux. Pour le réaliser, toutes les compétences et toutes les initiatives seront les bienvenues.

C'est pourquoi je fais appel à votre expérience, à votre imagination et à votre dynamisme. Je sais que je ne ferai rien sans vous. Je sais aussi qu'ensemble nous pourrons faire de grandes choses.

J'ai engagé le dialogue avec vos représentants dans le cadre statutaire. Aujourd'hui je voulais m'adresser à vous directement, franchement.

Je vous adresse, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gérard LONGUET". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'G' on the left and 'LONGUET' on the right.

Gérard LONGUET